

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 11 juin 2018 à 19h à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers : Josiane Charron, Claude Joubert François Clermont et Jean-Yves Pagé.

Absence motivée : Sylvain Bourque

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Éric Trépanier.

François Clermont agissant au titre de secrétaire générale pour l'assemblée extraordinaire.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution :
  - 4.1 Dépôt et adoption de la résolution concernant le contrat de forage de puits par l'entreprise Henri Cousineau et Fils.
5. Levée de l'assemblée.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, Éric Trépanier, déclare l'assemblée ouverte à 19h05.

**2018-06-146**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Claude Joubert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2018-06-147**

**Contrat concernant l'exécution des travaux de construction d'un puit .**

Considérant : l'âge des puits actuels

Considérant ; qu'il est important de ne pas revivre la pénurie d'eau

Considérant; sécurité civile

Considérant ; développement de la municipalité qui demandera une approvisionnement d'eau supplémentaire....

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le maire contracte les travaux reliés au forage des puits exécutés par l'entreprise Henri Cousineau et Fils.

Adopté à l'unanimité.

**2018-06-148**

**Levée de l'assemblée**

19h50 Il est proposé par Josiane Charron que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Éric Trépanier**  
**Président d'assemblée**

---

**François Clermont**  
**Secrétaire**